



Entraîneur*

\$

☐ oui ☐ non

Québec 

3. Retrait et suspension du soutien financier

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport se réserve le droit d'annuler son soutien financier et/ou de demander un remboursement, en tout ou en partie, de la bourse déjà versée, advenant une fausse déclaration ou une non-conformité aux exigences du Programme Équipe Québec. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport se réserve aussi le droit de suspendre les versements si l'entraîneur se place en situation, qui, de l'avis du Ministère, va à l'encontre des valeurs et des objectifs du Programme Équipe Québec.

4. Avis en cas de changement

Dès qu'un changement survient dans la situation de l'entraîneur, notamment en cas de changement de coordonnées, du fait qu'il n'est plus entraîneur permanent et premier responsable d'un athlète identifié excellence ou s'il ne rencontre plus l'un des critères du programme, un avis écrit doit être transmis aux responsables du Programme Équipe Québec.

5. Utilisation et consultation des renseignements personnels

Les renseignements recueillis sur le présent formulaire sont nécessaires afin que le personnel responsable du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport puisse analyser votre demande au regard de l'application du volet « Soutien financier » du Programme Équipe Québec. Certains renseignements feront l'objet d'une vérification auprès de votre fédération québécoise.

Ces renseignements peuvent également être utilisés pour des études, des recherches et des statistiques.

Adresse de retour :

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Direction du sport et de l'activité physique
200, chemin Sainte-Foy, bureau 4.40
Québec (Québec) G1R 6B2

**La date limite de réception du formulaire
2010-2011 est fixée au 18 février 2011
(pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011)**

6. Communication des renseignements personnels

Les renseignements relatifs à votre identité, à vos coordonnées et à la discipline pour laquelle vous êtes entraîneur que vous fournissez sur ce formulaire seront transmis au Centre national multisport - Montréal (CNMM), mandaté par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour l'administration du volet « Jouez gagnant! » et pour l'organisation du Forum annuel des athlètes et des entraîneurs d'Équipe Québec, deux activités qui découlent du Programme Équipe Québec.

7. Droit d'accès et de rectification des renseignements personnels

Conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), vous pouvez avoir accès aux renseignements qui vous concernent et en demander la rectification si nécessaire.

8. Attestation et consentement

J'atteste que tous les renseignements fournis dans ce formulaire sont complets et conformes à la réalité. Je reconnais qu'une fausse déclaration peut entraîner le rejet de ma candidature, l'annulation ou le remboursement du soutien financier.

Signature _____

Date _____

À l'occasion de votre présence comme entraîneur à certaines compétitions sportives, le Premier ministre du Québec et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport souhaitent vous faire parvenir des invitations, ou de vous transmettre des mots d'encouragement ou de félicitations. À cet égard, le Ministère doit obtenir votre consentement pour être en mesure de leur fournir vos coordonnées, votre adresse de courriel et la discipline à laquelle vous êtes rattaché en tant qu'entraîneur.

Ce consentement est valide uniquement pour la période pour laquelle vous seriez identifié comme un boursier ou une boursière du Programme Équipe Québec. Soyez assuré qu'un refus de votre part n'entraînera aucune conséquence. Notez que vous pourrez en tout temps retirer votre consentement.

☐ Je consens ☐ Je refuse

Signature _____

Date _____